© Drogues Info Service - 17 juin 2025

Vos questions / nos réponses

Intégration armée

Par Profil supprimé Postée le 20/09/2019 14:16

> Bonjour,
> J'aimerais intégrer l'armée mais j'ai fumer du cannabis il y a quelque temps. Certains m'ont dit qu'il fallait attendre 6 mois avant de se présenter pour être sur. Mais j'aimerais avoir votre point de vue sur la question pour savoir si je pouvais m'inscrire plus tôt.
> Merci d'avance
> Bonne journée

Mise en ligne le 20/09/2019

Bonjour,

Merci pour votre question.

6 mois de délais cela apparait excessif.

En réalité, les usages réguliers de cannabis sont dépistables dans les urines jusqu'à un peu plus de 2 mois après la dernière consommation.

Les usages occasionnels sont normalement dépistables 3 à 5 jours. Une consommation occassionnelle est une consommation inférieure à 1 joint par semaine.

Seuls les cheveux sont de nature à garder des traces d'usages de drogues sur le long terme (jusqu'à plusieurs milliers d'années parfois). Mais les analyses sur les cheveux sont rares, chères et ce que l'on retrouve dépend aussi de la longueur de cheveux que l'on peut prélever (1 cm = 1 mois de consommation, en partant de la racine des cheveux). Nous ne pensons pas que l'armée pratique ce genre d'analyse.

Cordialement.